

Introduction

ÂGISME [ɑzism] n. m. – de *âge*, par anal. avec *racisme* • Toute forme de discrimination liée à l'âge.

Le Petit Norbert, édition 2025

Je croyais mon regard sur le monde juste. Je pensais être au clair sur l'évidence de l'égalité entre tous les êtres humains. Comme elle me semblait lointaine et absurde, cette époque où il était collectivement admis qu'une partie de l'humanité était intrinsèquement inférieure aux autres, car de sexe féminin ! Ô combien insensé également le doute autrefois communément partagé au sujet de l'intelligence d'autres êtres humains en raison de leur seule couleur de peau ! Et surtout, comme il est révoltant de se dire qu'en raison de ces préjugés, toutes ces personnes jouissaient de moins de droits que les autres ! Fort heureusement, les luttes courageuses pour une meilleure condition des femmes et l'égalité des individus, quelles que soient leurs origines, ont largement fait avancer les mentalités depuis. Ces luttes ont été menées par celles et ceux qui ont pu percevoir dans le brouillard ambiant l'injustice d'une situation, et qui ont décidé d'agir.

Je ne me doutais pas que j'étais alors, moi aussi, malgré ma bonne volonté, plongée dans une sorte de brouillard, reproduisant malgré moi une situation injuste dans laquelle une partie de la population, réduite au silence, est privée de la considération dont bénéficient les autres et n'a pas accès aux droits fondamentaux dont devrait pouvoir jouir chaque être humain.

Qu'est-ce que l'âgisme ?

Sous mes yeux ébahis commençait alors à se révéler l'aberration encore tue de notre temps, banale dans son ignominie : la discrimination par l'âge, celle que subissent de plein fouet notamment les plus jeunes dans notre construction sociale actuelle.

Imaginez que quelqu'un décide à votre place de votre emploi du temps, de ce que vous devez manger, du moment où vous allez dormir, de la façon dont vous pouvez vous vêtir, vous laver ou vous divertir, et se sente totalement légitime à vous imposer tout cela. Imaginez qu'en plus, vous soyez dans une situation de quasi totale dépendance affective et matérielle vis-à-vis de cette figure d'autorité... Êtes-vous loin de la réalité de l'immense majorité des enfants aujourd'hui ?

Réalisant cela, j'essayai d'abord de justifier ce fait, que j'avais moi-même subi et accepté étant enfant sans même en avoir conscience, et que je reproduisais aujourd'hui dans mon rôle de parent et plus largement en tant que citoyenne. S'il en était ainsi, il devait y avoir une bonne raison. Eh bien non, c'eût été trop facile. Je m'aperçus au contraire, à travers mes recherches et mes expériences, que la croyance généralisée et tacite ancrée dans nos esprits conditionnés selon laquelle un enfant n'est pas capable de s'autodéterminer et que, s'il était laissé libre de le faire, il le ferait *mal*, n'était aucunement fondée, comme nous le découvrirons au fil de cet ouvrage.

Un univers entier s'ouvrit alors à moi, par-delà les certitudes infondées, offrant un regard neuf sur notre rapport collectif et individuel aux enfants, nos « concitoyens de toujours », selon l'expression de Janusz Korczak. Les pages qui suivent constituent ainsi une invitation à partager cette exploration fascinante de notre passé, notre présent et notre avenir, afin d'avancer ensemble vers une organisation plus juste et plus intelligente de notre vie commune.

Mais avant de progresser ensemble sur ces terres nouvelles, prenons le temps de démonter brique par brique les principaux préjugés que l'on nourrit habituellement au sujet de l'âgisme subi par les plus jeunes.

L'être humain dans son état d'enfance a des caractéristiques et des besoins particuliers, il ne s'agit pas de le nier. Autrement dit, il n'est nulle-

ment ici question de considérer qu'un enfant est une sorte de mini-adulte. Simplement, si nous ne sommes pas similaires, cela ne signifie aucunement que nous ne soyons pas égaux. La nuance est de taille.

Balayons également la croyance qui voudrait qu'accorder davantage de droits aux enfants en ferait des « enfants-rois ». Nous avons tous en tête l'exemple de certains enfants se comportant de manière totalement irrespectueuse, empiétant allègrement sur le bien-être d'autrui sans que personne ne leur dise rien. Or, il s'agit ici de prendre la notion de liberté dans son entièreté, avec l'autre face de la médaille, celle de la responsabilité. L'autoritarisme tout comme le laxisme n'offrent pas de réelle liberté aux enfants ; les dérives de certains individus dans un sens comme dans l'autre peuvent facilement amener à ce constat. De la même manière, accorder une considération réelle à un enfant ne signifie en aucun cas être démissionnaire de son rôle de parent, ou d'accompagnateur de manière plus générale.

Enfin, avant d'oser plonger dans cette proposition révolutionnaire de changement de vision individuelle et collective relative à toute une part de notre population, soyons conscient que nous ne risquons rien. Donner davantage de droits à d'autres êtres humains ne nous en enlève aucunement. Et oser remettre en question notre point de vue actuel est tout à notre honneur.

À l'autre extrémité de la ligne de temps d'une existence humaine, nous aborderons également la discrimination liée à leur l'âge que peuvent subir celles et ceux qui ont cumulé un certain nombre de printemps. La logique de fond est la même : l'âgisme se manifeste là où des personnes sont considérées d'abord à travers le prisme de leur âge et des préjugés qui y sont associés plutôt que d'être perçues avant tout comme des individus.

Allons-y ! Levons le voile ensemble sur cette question cruciale et passionnante qui est notre héritage à tous et voyons ce qui en sortira pour chacun.

DANS LA ROME ANTIQUE,
FEMMES, ENFANTS ET ESCLAVES
ÉTAIENT SOUMIS AU
PATER FAMILIAS !!!

BAH QUOI ?
NORMAL = C'EST MOI
LE PLUS FORT !!!



Chapitre 1

Histoire d'une domination ordinaire

Étymologie du mot « enfant » :
infans, celui qui ne parle pas.

Hier comme aujourd'hui, au sein de la cellule familiale, les adultes peuvent soumettre les enfants à leurs décisions sans les consulter, et le font en général quotidiennement sans se poser de questions sur la légitimité et les limites de leur pouvoir. De la même manière, et jusqu'à il y a peu (c'est encore le cas dans certains pays), un mari avait légalement un droit de décision considérable concernant la vie de sa femme. Souvenons-nous que les femmes n'ont eu légalement la possibilité de travailler ou encore d'avoir un compte en banque séparé sans l'accord de leur époux qu'à partir de 1965 en France. Il y a à peine plus de cinquante ans !

Comment en étions-nous arrivés là ? Pour mieux comprendre notre héritage culturel, faisons un bond dans le passé, jusque dans l'Empire romain d'abord. À l'époque, la *familia* regroupait toutes les personnes soumises à l'autorité du *pater familias* : femmes, enfants et esclaves. Le *patria potestas*, « pouvoir paternel », donnait alors énormément de droits au père sur ceux

qui lui étaient soumis. Par exemple, il avait le pouvoir de décider du destin de ses esclaves en en faisant ou non des hommes libres, de tuer sa femme en cas d'adultère ou encore de vendre ses enfants en tant qu'esclaves. Un millénaire et demi après, le statut d'esclave n'existe plus, les femmes ont la possibilité d'être libres... Restent les enfants.

Concernant les femmes, la hiérarchie des sexes se trouve déjà dans les textes des religions abrahamiques, où il est expliqué par exemple que : « Le Christ est le chef de tout homme, l'homme est le chef de la femme, et Dieu le chef du Christ¹ », un ordre établi immuable, qui n'a pas à être remis en question. Leur mise sous tutelle a également été justifiée par une soi-disant infériorité intellectuelle et physiologique. On retrouve ainsi dans nombre d'œuvres littéraires, philosophiques et médicales la théorie évoquant leurs « constitution délicate », « tendresse excessive », « raison limitée », leurs « nerfs fragiles ». Toute cette empreinte sociale misogyne explique également le fait que dans le Code civil du 21 mars 1804, nous admettions collectivement que : « La femme doit obéissance à son mari² » ou qui permet à Napoléon d'affirmer comme une évidence quelques décennies plus tard que : « C'est l'absence des femmes qui permet aux hommes d'aborder journellement les questions sérieuses³. » Mme Roland nous confie dans ses *Mémoires*⁴ : « En vérité, je suis bien ennuyée d'être une femme : il me fallait une autre âme, ou un autre sexe, ou un autre siècle. [...] Mon esprit et mon cœur trouvent de toute part les entraves de l'opinion, les fers des préjugés, et toute ma force s'épuise à secouer vainement mes chaînes. Ô liberté, idole des âmes fortes, aliment des vertus, tu n'es pour moi qu'un nom ! »

C'est cette même problématique, cette fois liée à l'âge et non au sexe, que nous retrouvons deux siècles plus tard dans un tract du collectif Mineurs en lutte : « Depuis trois mois, nous luttons pour essayer de rendre

1. La Bible, 1 Corinthiens, 11:3, traduction de Pierre de Beaumont, Fayard.
2. Code civil (21 mars 1804), article 213.
3. Louis-Napoléon Bonaparte (1808-1873), *Améliorations à introduire dans nos mœurs et nos habitudes parlementaires*, 1856.
4. *Mémoires de Madame Roland*, J.-M. Roland, Adamant Media Corporation, 2001.

publiques nos revendications. Nous voulons le droit à la parole en toutes circonstances pour qu'elle soit entendue et appliquée. Le droit de regard sur les dossiers nous concernant.

[...] Le droit de gérer notre budget, au niveau financier.
 [...] Quelles sont les possibilités d'un mineur quand il veut être indépendant ? Aucune¹. »

Notons bien que ce sont des arguments similaires d'incapacité intrinsèque au discernement et de protection d'eux-mêmes contre leur propre nature irraisonnable qui justifient que les femmes hier et les jeunes aujourd'hui soient privés de droits fondamentaux. Ces préjugés âgistes s'ancrent également loin dans notre culture. Par exemple, un proverbe biblique énonce que : « La folie est ancrée au cœur de l'enfant, le fouet bien appliqué l'en délivre² ». Le philosophe Platon écrit : « De tous les animaux, l'enfant est le plus incontrôlable, car la source de la raison en lui n'est pas encore réglée ; il est le plus insoumis des animaux. Aussi doit-il être lié de nombreuses brides ; en premier lieu quand il quitte les mains des mères et des nourrices, il doit être contrôlé par des enseignants, peu importe ce qu'ils enseignent, et par des études. Mais il est aussi un esclave et à cet égard n'importe quel citoyen d'honneur qui croise son chemin peut le punir, qu'il soit son professeur privé ou son instructeur, s'il fait quelque chose qui ne convient pas³. »

Il est intéressant de noter cette assimilation des enfants à des esclaves. Dans les deux cas, ils peuvent être considérés « par nature » comme des individus inférieurs légitimement dépourvus du droit à la parole autant qu'à l'autodétermination. La différence, c'est que pour les esclaves cette considération paraît choquante aujourd'hui, alors que pour les enfants cela reste une évidence pour la plupart de nos contemporains.

1. Tract publié en 1979 dans la revue *Actes – Cahiers d'action juridique*, revue critique du droit, proche du Mouvement d'action judiciaire.
2. Proverbes 22:15.
3. Platon, *Les Lois*, Gallimard, 1997.

Les logiques d'installation et de maintien de ce rapport de domination sont également proches. Un enfant ou un esclave qui baigne dans la croyance selon laquelle cette condition qui est sienne est nécessairement associée à de la soumission a des chances de trouver cela « normal », lui aussi. D'autant plus si ses conditions de vie, notamment dans de ses jeunes années, ne lui offrent pas un terreau de sécurité et d'affection favorisant l'émergence d'une connaissance de soi apaisée et d'une pensée critique aiguisée.

De plus, en imaginant qu'un esclave d'hier ou un enfant d'aujourd'hui trouvent le courage et la possibilité de s'émanciper d'une situation d'oppression violente, nous pouvons constater qu'un autre obstacle à une vie tranquille se dresserait devant eux : la médiocrité de leur statut juridique et social. Sans accès à un moyen de subsistance autre que celui fourni par leur « oppresseur », pas d'espoir possible. Un mineur aujourd'hui n'a aucun moyen de satisfaire ses besoins de base autrement que par une prise en charge par ses parents ou par l'État. Or, cette prise en charge est, la plupart du temps, associée à une soumission : ne pas avoir le choix de son alimentation, se lever, se coucher ou encore se laver quand l'autorité extérieure le demande, aller à l'école même si on ne le souhaite pas, etc. « Un mendiant dispose toujours librement de ses aumônes, mais un enfant n'a aucune propriété, il doit rendre des comptes pour chaque chose qu'il a reçue pour ses besoins », notait J. Korczak dans son livre *Le Droit de l'enfant au respect*¹. Pour sortir de cette domination aveugle, certains ont imaginé par exemple « les moyens de transport, les gîtes et le couvert gratuits² ». Des groupements internationaux de mineurs revendiquent, selon la même logique que celle de la libération des femmes par l'accès à l'indépendance financière, leur droit à une activité rémunérée choisie, tout en étant conscients de la réalité du travail forcé de certains enfants dans le monde, triste réalité qui pourrait constituer un argument facile en faveur d'une remise en cause injuste de leur revendication³. Tout est à imaginer

1. Robert Laffont, 2006.

2. Extrait d'un tract de l'Indianer Kommune, communauté allemande ayant lutté pour l'égalité adultes/enfants.

3. L'association Kraetzac dans la revue *Regenbogen* n°19.

pour sortir de cette situation de domination ordinaire. J'ai, par exemple, décidé de diviser mes revenus mensuels en trois : une part pour chaque personne qui compose mon foyer. Mes deux enfants souhaitant vivre avec moi, je soustrais de leur part leur contribution au loyer et aux charges. Pour chaque poste de dépense (nourriture, vêtements, loisirs), ils savent qu'ils ont le choix d'une autogestion ou bien d'une prise en charge. J'observe que leur demande d'autonomie financière est progressive, et je les accompagne dans cette progression. Ce simple choix de gestion paraît souvent extrême à mon entourage, alors qu'il pourrait sembler naturellement logique et juste.

En me penchant sur le sujet de la domination subie par les enfants, je me suis rendu compte à quel point la racine de cette logique d'oppression culturellement installée est profonde. À un niveau encore plus primaire, ce rapport de pouvoir ne repose même pas sur des considérations âgistes sophistiquées et complexes concernant, par exemple, la primauté de l'expérience des adultes dont les choix seraient plus éclairés que ceux des enfants. Non, au fondement de cette domination, un fait encore plus élémentaire, simpliste et inacceptable se dessine : celui de l'exercice de la force du plus puissant sur le plus faible. C'est tout simple : celui dont les capacités physiques sont les plus importantes peut imposer sa vision à l'autre, de force. C'est navrant, mais c'est ainsi ; comme dans une cour de récréation, quand le plus costaud impose sa loi par la terreur. Pas sûr qu'une telle ambiance soit agréable ou propice à l'épanouissement.

La bonne nouvelle, c'est que nous ne sommes pas condamnés à stagner à partir de cet état de fait et pouvons continuer à évoluer. Il se pourrait même que nous ne puissions pas ne pas évoluer, si l'on en croit la vision optimiste selon laquelle l'intelligence intrinsèque de la vie finit toujours par reprendre sa place. Comme un brin d'herbe ou une petite fleur finit toujours par pousser sur un sol de béton laissé à l'abandon. L'intelligence de la vie est têtue et patiente. Ainsi, en la plupart des êtres humains ne cesse de naître une aspiration au mieux, un élan non résigné, curieux, motivé et prêt à faire bouger les choses.

Historiquement, nous avançons en considérant collectivement que ce n'est pas le plus fort, mais le plus intelligent qui peut avoir le pouvoir

de prendre des décisions qui impactent d'autres personnes. Puis, nous progressons encore en ne cristallisant pas le pouvoir sur un individu, mais en élargissant les prises de décision à un groupe d'individus. Il y a déjà du mieux.

Une question semble alors urgente à considérer. Si cette domination de l'adulte sur l'enfant, encore présente aujourd'hui, est, même partiellement, liée à la notion de terreur aveugle, de l'imposition arbitraire de sa vision à l'autre pour des raisons de faiblesse physique, il semble plus que pertinent de la remettre en question collectivement.

D'aucuns répondront que le cas des enfants est différent, car ils ne sont *vraiment* pas capables de faire des choix éclairés les concernant. Sommes-nous bien sûrs que cela soit aussi simple ? Quelles nuances apporter et quelles conséquences concrètes en tirer ?





Chapitre 2

La présomption d'inaptitude

« Mets ta veste, ta mère a froid ! »

L'aptitude est-elle liée à l'expérience ? Certes oui, mais à sa propre expérience. Considérer qu'un enfant n'est pas capable de faire des choix le concernant car il manque d'expérience lui permet-il d'apprendre à se connaître, à se faire confiance, à explorer le monde ; bref à acquérir cette expérience qui lui ferait défaut ?

La possibilité de cette découverte directe de la vie n'empêche en rien la transmission d'informations, d'un être qui a davantage d'expérience à un autre qui en a moins. C'est inévitable, et même souhaitable, cette transmission étant l'un des rouages de notre évolution collective, une sorte de passage de relais chaque fois plus éclairé. Néanmoins, cette information transmise ne se transforme en connaissance que lorsqu'une personne peut se l'approprier, de l'intérieur.

Un exemple classique. Imaginons une maison avec une cheminée. Le feu brûle, nous le savons. Voilà maintenant un enfant de quelques années qui n'en a encore jamais vu. Curieux de nature, il va vouloir s'approcher.

La présomption d'inaptitude voudra que nous bloquions l'accès à la cheminée, supposant que cet enfant ne pourrait pas comprendre et se brûlerait. Si nous pensons tout de même qu'il peut saisir une information, nous allons tenter de lui transmettre la connaissance qui lui manque par la parole, de l'extérieur « Ceci est du feu, c'est dangereux, ça peut brûler. », mais en maintenant l'interdiction d'accès. Que se passe-t-il dans le cerveau d'un enfant à ce moment-là ? Comment se représente-t-il les choses de manière abstraite à partir du récit de l'expérience de quelqu'un d'autre ?

Si, informé, l'enfant peut librement se confronter au réel et à ses lois, alors seulement il fera sienne la connaissance, avec beaucoup plus de pertinence, puisque de façon parfaitement adaptée à son fonctionnement et à sa sensibilité personnelle. Un enfant à qui on aura simplement interdit l'accès aura, au pire, appris à obéir à un ordre venant de l'extérieur et émis « pour son bien », sans le comprendre, au mieux compris que cet endroit de la maison contenait une chose étrange appelée « feu » qui représente un danger potentiel. Un enfant informé et libre de ses déplacements ira voir, observer à quoi ressemble le feu de près, sentir physiquement la chaleur des flammes, y plonger une brindille et la voir se consumer, s'approchera peut-être jusqu'à la limite en mettant sa main trop près et en se brûlant. Dans tous les cas, il saura, pour toute sa vie, ce qu'est le feu. S'il vient à le retrouver dans d'autres contextes, sa connaissance sera immédiatement efficiente, car liée à une expérience réelle. Il apprendra aussi par lui-même à relativiser le danger que cet élément représente, et à y associer des conclusions nouvelles tirées de ses observations : « Le feu n'est pas dangereux dans l'absolu, mais si je m'approche trop, il me brûle. J'aime regarder les flammes danser, cela me procure de la joie. » Carl Gustav Jung exprimait cette considération ainsi : « Le public commet l'erreur fondamentale de croire qu'il existe des réponses déterminées, des "solutions" ou des conceptions qu'il suffirait d'exprimer pour répandre la clarté nécessaire. Mais la plus belle vérité ne sert à rien – comme l'histoire l'a mille fois montré –, tant qu'elle n'est pas devenue l'expérience première, profonde de l'individu. Toute réponse univoque, celle que l'on dit "claire", reste cependant toujours fixée dans la tête, et il est extrêmement rare qu'elle pénètre jusqu'au cœur. Ce dont nous avons besoin, ce

n'est pas de "savoir" la vérité, mais de l'apprendre. Non pas d'avoir une conception intellectuelle, mais de trouver le chemin qui conduit à l'expérience intérieure irrationnelle et peut-être inexprimable en mots¹. »

Cette considération peut s'appliquer à toutes sortes de connaissances, et influe sur le rapport que nous avons au monde, aux autres et à nous-mêmes. En effet, quelle valeur accordons-nous à nos perceptions, notre ressenti ? Ce qui nous vient de l'autre, de ses paroles, de son exemple, fait-il directement autorité en nous ou le soumettons-nous à notre propre jugement ? La connaissance, à travers l'expérience, n'est-elle nourrie que de savoirs transmis, ou y a-t-il également des savoirs instinctifs, intuitifs qu'il est aussi intéressant de pouvoir prendre en compte, dès le plus jeune âge ?

La plupart des adultes aujourd'hui ont été d'une manière ou d'une autre en grande partie coupés de leur intuition, de leur instinct et de leur essence par un modèle éducatif dans lequel on considère que la connaissance ne peut venir que de l'extérieur. Combien de personnes se permettent réellement d'être elles-mêmes, inspirées et géniales, et combien au contraire sont perdues et se cherchent ? Sans compter toutes celles qui ne se posent même plus de questions et se contentent de masques et de conditionnements en lieu et place de l'expression de leur identité profonde. Nous n'avons pas appris à nous faire confiance, et cela crée nécessairement un rapport au monde insécure. Ces peurs, qui se manifestent d'ailleurs souvent par l'adoption de certitudes figées, sont automatiquement projetées sur les enfants dont nous sommes responsables. En tentant de les protéger, nous les empêchons alors de vivre une expérience libre et sereine du monde qui les entoure.

Parfois même, nous avons appris à nous méfier de notre nature, de nos désirs, de nos inclinations naturelles. Le jeu en est un exemple édifiant : enfants, nous avions juste envie de jouer, selon notre inspiration du moment.

1. C. G. Jung, *L'Âme et la Vie*, trad. Roland Cahen et Yves Le Lay, Paris, Buchet/Chastel, 1963.

Mais nous avons été contraints à passer une majorité de notre temps à des activités jugées meilleures pour notre développement. Considérons l'impérieuse nécessité de « faire ses devoirs ». Délaisser ces derniers pour retourner jouer pouvait alors être considéré comme de la fainéantise, de la provocation ou de la perte de temps, en tout cas comme un comportement dévalorisé, contrairement à l'étude scolaire censée nourrir notre intelligence, même si ce que nous étudions ne nous intéressait pas sur le moment et que nous l'abordions à contrecœur. Ici, notre envie, notre sensibilité nous enjoignait d'aller jouer, et nous apprenions que cette sensibilité était délétère. Alors qu'elle ne l'est pas du tout !

Nous savons aujourd'hui, grâce à diverses recherches en neurosciences, que le jeu est le meilleur des vecteurs d'apprentissage, dans tous les domaines. Les neurosciences nous apprennent également qu'un apprentissage n'est efficace, pérenne et bien intégré que lorsqu'il est abordé avec enthousiasme¹ !

Le fait de pouvoir faire appel à sa propre intelligence, liée à son expérience directe, et de ne pas prendre comme vérité *a priori* une information venant de l'extérieur, a des implications très importantes. C'est la caractéristique principale d'un citoyen éclairé, d'une personne dotée d'un esprit critique et ne se laissant pas aisément manipuler. Alfie Kohn, dans son livre *Le Mythe de l'enfant gâté*², réhabilite le « scepticisme réfléchi » et l'« esprit de rébellion mûrement pesé », à tout âge, par lequel nous questionnons les propositions qui nous sont faites et déterminons leur pertinence.

Car ces informations extérieures, fussent-elles émises par des autorités, ne sont pas systématiquement valables. L'habitude commune de la dévalorisation du jeu dans les processus d'apprentissage en est un exemple. Pourtant, comme l'exprime Peter Gray, « Le jeu libre est le moyen par

1. Pour approfondir, il est possible de lire l'article : « *Learning enthusiastically. A conversation with Dr. Gerald Hüther* », sur le site « Écologie de l'enfance » à l'adresse : <https://www.ecologiedelenfance.com/repères-scientifiques/>

2. L'Instant présent, 2017.

lequel les enfants apprennent à se faire des amis, à surmonter leurs peurs, à résoudre leurs propres problèmes et, de manière générale, à prendre le contrôle de leur vie. C'est également le principal moyen par lequel les enfants s'entraînent et acquièrent les compétences physiques et intellectuelles essentielles pour réussir dans la culture dans laquelle ils grandissent¹. »

Ce constat pose la question de la légitimité, culturellement admise, de la supériorité systématique de l'opinion adulte.

1. P. Gray, *Libre pour apprendre*, Actes Sud, 2016.



Chapitre 3

Le savoir absolu de l'adulte

« Mon papa, il a toujours raison. »

Qui peut avoir la présomption de savoir mieux que quelqu'un d'autre ce qui est bon pour lui ? Nous pouvons sans trop d'efforts reconnaître que notre compréhension de la vie est limitée, partielle ; que dans le meilleur des cas, elle ne cesse d'évoluer ; que ce que nous prenions pour une certitude hier s'est révélé être une erreur au fil du temps ; qu'une solution valable pour l'un ne l'est pas nécessairement pour un autre, tant nos fonctionnements peuvent être différents. Dès lors, pourquoi ne pas exposer nos points de vue à nos enfants plutôt que de les leur imposer ?

Toutes ces réflexions peuvent être inconfortables tant elles remettent en question une position de pouvoir installée, légitimée depuis des millénaires, qui évite d'avoir à se remettre en question. Elles dérangent aussi, car elles ouvrent sur l'inconnu. Reproduire ce que l'on croit être bien pour son enfant, en lui dictant une ligne de conduite peut-être imparfaite, mais qui a le mérite d'exister, semble le protéger de ce « rien » dans lequel nous

l'abandonnerions si nous le laissions librement se diriger dans la vie, sans points de repère où nos inquiétudes pourraient s'accrocher.

Mais là où notre désir d'honnêteté est plus vaste que notre peur du nouveau, une simple observation de notre passé suffit à considérer différemment la question. Rappelons-nous, par exemple, le discours des spécialistes en nutrition d'il y a quelques décennies, relayé par tous les bons pères et bonnes mères de famille, et qui invitait à manger de la viande tous les jours pour être fort et plein de vitalité. De nombreuses études médicales plus récentes indiquent qu'une consommation excessive de viande est non seulement inutile, mais qu'elle peut être nocive, augmentant les risques de maladies cardio-vasculaires, de cholestérol, et de cancer¹. Combien d'enfants se sont forcés à mâcher puis à avaler péniblement leurs morceaux de viande biquotidiens sous la contrainte de parents qui croyaient agir pour leur bien ?

Les spécialistes en éducation d'autrefois propageaient eux aussi nombre de grossières croyances dont nous subissons encore les conséquences aujourd'hui, tant la violence, rendue ordinaire, des pratiques qu'ils conseillaient et les traumatismes associés peuvent se perpétuer de génération en génération. Ne disait-on pas il y a encore peu de temps que de laisser pleurer les tout jeunes bébés leur « faisait les poumons » ? Que parents et éducateurs avaient tout intérêt à tuer dans l'œuf la moindre contestation d'autorité par des « remontrances sévères et la baguette² » ? Il n'y a pas si longtemps, des instruments de torture tel le martinet étaient encore largement présents dans les familles et l'Éducation nationale n'a qu'assez récemment officialisé le fait que « tout châtiment corporel est strictement interdit³ ». Dans de nombreux autres pays, il est d'ailleurs considéré comme normal de frapper

1. Étude publiée lundi 26 octobre 2015 par l'agence cancer de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) : http://www.iarc.fr/en/media-centre/pr/2015/pdfs/pr240_E.pdf.

2. J. G. Sulzer cité par A. Miller in *C'est pour ton bien*, Flammarion 2015.

3. Circulaire de l'Éducation nationale du 6 juin 1991 : http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2009/04/cir_986.pdf

son enfant, encore aujourd'hui. Notons qu'en France, une loi stipulant que les détenteurs de l'autorité parentale « ne peuvent pas user de violences physiques ou psychologiques » à l'encontre de leurs enfants vient tout juste d'être adoptée par l'Assemblée nationale en novembre 2018, et après de longs débats¹. Pourtant, depuis quelques années, un nombre croissant de chercheurs (neuroscientifiques, médecins, biologistes, sociologues, etc.) analysent et quantifient les conséquences des maltraitances physiques et psychologiques, même considérées comme légères, infligées dans l'enfance. Leurs résultats montrent clairement les conséquences catastrophiques de ces violences éducatives ordinaires sur le développement des enfants, sur leur devenir et sur celui de leur descendance².

Nous pouvons aussi avoir une pensée pour tous les enfants d'hier et d'aujourd'hui à qui l'on a appris et apprend encore comme des évidences immuables des croyances irrationnelles issues des religions. Je me rappelle du témoignage d'un ami dont la famille chrétienne était très pieuse, et qui avait grandi avec une peur bleue de « l'enfer ». « Si mes frères et moi n'agissions pas "bien", sous-entendu conformément à ce que nos parents et éducateurs attendaient de nous (ou à ce qu'ils pensaient que "Dieu" attendait de nous, ce qui revient au même), ils nous montraient des gravures de démons effrayants en nous affirmant qu'ils existaient et qu'à chaque péché, nous nous mettions à leur service. La nuit, j'étais persuadé d'être entouré de démons. La journée, j'étais paralysé dans mes actions, dans la crainte de mal agir malgré moi. » Il ajoute : « Il m'a fallu devenir adulte et sortir de mon milieu familial étriqué pour ne plus prendre pour une vérité absolue le fait que le monde aurait été créé en six jours, par exemple. Et le pire, c'est

1. Proposition de loi relative à l'interdiction des violences éducatives ordinaires n° 1331, déposée le mercredi 17 octobre 2018 et adoptée par l'Assemblée nationale : <http://www.assemblee-nationale.fr/15/propositions/pion1331.asp>

2. Voir notamment l'étude menée par M. J. MacKenzie, E. Nicklas et J. Waldfogel de la *School of Social Work*, et J. Brooks-Gunn du *College of Physicians and Surgeons and Teachers College*, Columbia University, New York, mise en ligne le 21 octobre 2013 dans la revue *Pediatrics* sous le titre « *Spanking and Child Development Across the First Decade of Life* », <https://pediatrics.aappublications.org/content/132/5/e1118.full>.

que mes parents ne me mentaient pas ! La dimension symbolique des écrits bibliques leur échappait complètement, ils étaient persuadés eux-mêmes de ce qu'ils disaient. »

Il est évident que tout le monde peut se tromper, et « le fait d'admettre que l'on ne sait pas tout est le premier pas de notre voyage vers la connaissance », aurait dit Socrate. Il pourrait suffire de constater que certaines évidences d'hier sont devenues caduques pour apporter un peu de modestie à l'arrogance de certains adultes quant à leurs certitudes. Pourquoi est-il si difficile de faire preuve d'humilité et de lâcher cette posture de « sachant » ? Parce que nous avons malgré nous été conditionnés à hiérarchiser la sagesse des individus en fonction de leur âge, et que bouleverser des représentations tellement ancrées n'est pas une mince affaire. Je me suis amusée à faire un test auprès de mes amis, en leur demandant de fermer les yeux et de laisser apparaître l'image « d'une personne sage ». Quatre-vingts pour cent d'entre eux ont visualisé un homme ou une femme âgés. L'association automatique des deux adjectifs « vieux sage » est d'ailleurs très courante¹. Or, ce conditionnement est discutable : n'existe-t-il qu'une seule forme de sagesse, qui viendrait avec le temps, par la somme d'expériences vécues ? Je connais nombre d'adultes, parfois âgés, qui ont un mal fou à laisser circuler librement leurs émotions et à être eux-mêmes sans activer des stratégies psychologiques de protection en présence d'autres personnes, alors que j'observe de nombreux enfants à l'aise dans leur spontanéité et dans la gestion de leurs émotions. C'est peut-être ce dont parlait René Barjavel lorsqu'il affirmait que : « Les enfants sont des sages² ». J'ai souvent été fascinée en observant des bébés notamment, qui vivaient à la perfection une circulation optimale de leurs émotions et qui étaient pleinement présents à eux-mêmes, tandis que je voyais tant d'adultes enchaîner thérapies et stages

1. Il est à noter que cette valorisation de la vieillesse associée à la sagesse de l'expérience, si elle est encore largement présente dans les représentations inconscientes, ne se retrouve que peu dans la façon dont sont effectivement considérées et traitées nombre de personnes âgées dans nos sociétés modernes occidentales. Nous développerons cette autre facette de l'âgisme dans le chapitre XII.

2. *La Charette bleue*, Gallimard, 1982.

pour espérer toucher du doigt ce naturel. Le temps les avait éloignés d'un certain type de sagesse.

La distinction adulte/enfant, se fondant sur des réalités physiologiques, s'est teintée (comme la distinction homme/femme ou Blanc/Noir) de jugements de valeur infondés qui ont contribué à la structure même de nos organisations familiales et institutionnelles. Dans une école, les enfants sont face à un maître ou une maîtresse, qui enseigne, qui transmet unilatéralement, qui donne des consignes, qui anticipe les apprentissages, selon des critères arbitraires d'âge par exemple, qui est la référence, qui dit quoi, quand et comment faire. Comme toujours, tout est justifié, car théorisé, donnant l'impression aux acteurs de l'éducation d'être dans le juste, d'agir pour le bien selon une cohérence reconnue.

Pourtant, le système éducatif actuel peut aisément être remis en question quant à sa pertinence. Un exemple intéressant est celui de l'évaluation de ce qu'on appelle la « pensée divergente », qui peut être définie comme la capacité à adopter plusieurs points de vue dans une situation donnée et à ne pas penser seulement de manière linéaire, mais aussi de manière arborescente, en établissant des connexions, des liens entre des idées qui n'en ont pas *a priori*. Notre système éducatif favorise essentiellement la pensée convergente, caractérisée par la capacité à donner la réponse attendue à des questions standardisées, à appliquer une méthode uniquement réflexive et analytique. Les deux types de pensée ont leur intérêt, mais ce déséquilibre dans le contexte de l'apprentissage offert aux enfants n'est pas sans conséquence. Selon une étude menée par Ken Robinson, 98 % des enfants de moins de 5 ans évalués sont considérés comme des génies en matière de pensée divergente ! Or ce pourcentage diminue régulièrement au fil des années chez ces mêmes enfants, une fois scolarisés, pour atteindre seulement 12 %, cinq ans plus tard¹.

Bien entendu, notre système éducatif est améliorable, et la plupart d'entre nous sommes en constante évolution. Mais considérer qu'être âgé

1. Ken Robinson, « Changer l'éducation », https://www.youtube.com/watch?v=fhwt_7L2D-w.

de quelques années de plus nous autorise à donner des leçons et que l'éducation pourrait se réduire à un déversement de connaissances d'un individu sur un autre semble bien immature.

Néanmoins, il ne s'agit pas ici de nier la richesse de l'expérience qu'offrent parfois les années, mais de la relativiser et de remettre en question ce qu'elle implique. La valeur de la transmission de certaines connaissances et compétences est évidente lorsque cette transmission répond à une envie de l'apprenant et n'installe pas un rapport de domination injuste et délétère. Par exemple, un individu qui souhaiterait apprendre à forger aurait tout intérêt à trouver quelqu'un d'expérimenté prêt à lui montrer son art. Cela justifie-t-il que le forgeron chevronné se sente supérieur à l'apprenant et lui manque de respect, lui demandant une obéissance aveugle, ne considérant pas ses demandes, et dénigrant ses opinions ? Certainement pas.

C'est pourtant ce type d'autorité arbitraire et auto-légitimée qui se retrouve dans le fonctionnement familial qui constitue aujourd'hui la norme. Considérer un enfant comme un être humain à part entière implique ainsi la remise en question de nombre de croyances déguisées en évidences. « Mais, me direz-vous, ce sont mes enfants, je fais bien encore ce que je veux ! » Et si nous interroguions justement cette notion de possession ?